



Objectifs pédagogiques

Connaître les fondamentaux de la terminologie de la « Common Law »
Connaître les fondamentaux des concepts spécifiques de la « Common Law »

Objectif de formation

Traduire les concepts du droit anglais

FORMATEUR : DAVID HUTCHINS



NIVEAU D'ENTRÉE ET PRÉREQUIS

- Être traducteur, interprète, juriste linguiste
- Avoir une parfaite maîtrise de la langue anglaise



LA FORMATION À DISTANCE C'EST :

- Où vous voulez !
- Quand vous voulez !
- Autant que vous voulez !

Contenu de formation

1. INTRODUCTION AU DROIT ANGLAIS

- Présentation
- Programme de formation

2. LE SYSTÈME JURIDIQUE

- Les sources du droit
- « Common law » et « Equity »
- Les juges et l'interprétation du droit
- Les professions juridiques : « solicitors » et « barristers »
- Juridictions administratives et cours spéciales

3. LES BASES DU DROIT DES CONTRATS

- Pré-conditions
- Conventions et contrats
- Nullité du contrat et contrats « annulables »
- Conditions générales
- Négociations contractuelles : offre et acceptation
- Mandats et représentation
- Exécution et annulation du contrat
- Rupture de contrat, dommages et intérêts, recours en equity

- Négociations sans préjudice des droits des parties

4. RESPONSABILITÉ CIVILE

- Liens entre plaignant et défendeur
- Contentieux civil : les changements de 1999
- Engager une procédure, signifier une assignation
- Parties, audiences et procès
- Frais et dépens
- Responsabilité conjointe, responsabilité solidaire, responsabilité du fait d'autrui, négligence concurrente
- Atténuation des dommages
- Compensation et demandes reconventionnelles, prescription
- Témoins
- Domiciliation
- Outrage au tribunal
- Présentation des preuves devant le tribunal, interrogatoire principal
- Contre-interrogatoire
- Parjure

Modalités de formation



DUREE

16 heures
14 jours



PUBLIC

Traducteur, interprète,
juriste-linguiste



ADMISSION

CV
Présentation du projet
professionnel



FINANCEMENT

CIF - FIF-PL
Pôle emploi - Région